

# Gabriel Loire, maître verrier à Chartres, et les vitraux de l'église Saint-Antoine et Saint-Sulpice de Favières

GABRIEL LOIRE <sup>1</sup>

Né en 1904 dans une famille d'industriels-tanneurs, Gabriel Loire, troisième enfant d'une famille de quatre, fait des études à l'université catholique d'Angers où il commence par étudier le droit pour s'orienter ensuite vers des études de commerce. Parallèlement il suit des cours de dessin à l'école des Beaux-arts. Un jour, dans la cathédrale d'Angers, il monte sur un échafaudage pour dessiner le détail d'un vitrail du XII<sup>e</sup> siècle consacré à sainte Catherine d'Alexandrie et y fait la connaissance du maître verrier angevin, Georges Merklen, avec qui il deviendra ami. C'est ce dernier qui lui suggère de choisir le vitrail comme sujet de son diplôme de fin d'études. En 1924, ses études terminées, il publie sa thèse : « *Le vitrail. Aperçus historiques, artistiques et techniques* ».

En 1926, après son service militaire, sous les conseils d'un jésuite de l'université d'Angers, le révérend Père Banzet, il part à Chartres avec une lettre d'introduction pour le chanoine Yves Delaporte grand érudit et spécialiste de la cathédrale. Il intègre alors l'atelier du maître verrier Charles Lorin, tout d'abord comme assistant, puis comme associé en 1929 <sup>2</sup>.

En 1936, il quitte ce dernier qui lui impose une clause de non-concurrence de 10 ans, l'empêchant de fonder son propre atelier. D'avril 1936 à mars 1946, il se consacre principalement à la décoration des églises. Il réalise son premier chemin de croix en 1936, dessine et fait réaliser des ornements liturgiques, du mobilier religieux etc. Il écrit également des livres pour enfants, réalise des affiches, des images pieuses ...

Le 1<sup>er</sup> avril 1946, la clause de non-concurrence prenant fin, Loire ouvre son propre atelier à Chartres et recrute pour en assurer la direction technique Jacques Boucher, ancien chef d'atelier du maître verrier parisien Auguste Labouret, un des pionniers de la dalle de verre <sup>3</sup>. À la fin de 1947, il recrute Luigi Zannier, ancien mosaïste de l'atelier Lorin, formé à Ravenne, qui lui apportera ses connaissances techniques et l'aidera dans



Image pieuse signée Loire

la réalisation des vitraux en dalles de verre, dont il fera sa spécificité.

Quant à lui, il prospecte les régions dévastées par la guerre, la Normandie et les Vosges à la recherche de travail. Il propose des vitraux traditionnels sertis au plomb mais aussi pour ceux plus ouverts à la modernité, des vitraux en dalle de verre. Cette nouvelle technique,

1. Les éléments biographiques sont tirés de : Charles W. Pratt-Joan C. Pratt 1996. Gabriel Loire. Les vitraux.

2. Il épousera en 1927, la nièce de Charles Lorin, Françoise Bretault.

3. Le vitrail en dalles de verre en France des origines à 1940. Thèse de doctorat de Natalie Loire mars 1993.

assez proche de la mosaïque consiste à lier par un ciment armé, des morceaux de verre de 25 mm d'épaisseur, colorés dans la masse et taillés à la marteline. Gabriel Loire se charge des relations avec la clientèle, réalise les dessins et maquettes des vitraux, tandis que son chef d'atelier gère la fabrication et la pose. Dans les Vosges, il décroche ses premières commandes à Vaudoncourt près de Bulgnéville dès 1946, puis dans les hautes Vosges en 1947, au Tholy, à Cornimont, au Thillot, au Ménéil-Thillot, à Rupt-sur-Moselle, à Ferdrupt ... La qualité de ses premières réalisations le fait rapidement connaître et, lorsqu'il écrit le 28 août 1951 au maire de Favières afin de lui proposer ses services, il a déjà à son actif 28 réalisations dans les Vosges <sup>4</sup>.

### LES VITRAUX DE L'ÉGLISE DE FAVIÈRES <sup>5</sup>

Détruits en juin 1940 <sup>6</sup>, les vitraux de Favières comportaient dans le chœur, avant leur destruction, deux vitraux réalisés en 1853 <sup>7</sup> par les peintres-verriers de Metz, Maréchal et Guignon. Ceux-ci représentaient les saints patrons de la paroisse, saint Sulpice et saint Antoine du Désert. En ce qui concerne les vitraux de la nef, il s'agissait probablement de vitraux figurés mais nous ne connaissons ni l'époque, ni par qui ils avaient été posés ultérieurement. Le devis de Gabriel Loire daté du 20 mars 1952, indiquait que l'église comportait dans le chœur deux vitraux de 6,32 m<sup>2</sup>, dans la nef dix vitraux de 4,68 m<sup>2</sup> et en façade 2 vitraux de 4,68 m<sup>2</sup> soit une surface totale de 68,78 m<sup>2</sup>.

Le MRU, ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme avait classé au titre des dommages de guerre les vitraux du chœur et de la nef en 1<sup>ère</sup> catégorie, estimés à une valeur de 1200 fr le m<sup>2</sup>, valeur 1939, tandis que les deux vitraux de la façade, certainement moins riches, étaient indemnisés au montant de 900 fr le m<sup>2</sup>. Nous avons donc là l'indication qu'il s'agissait, en ce qui concerne la nef, de vitraux à personnages ayant la même valeur que ceux du chœur.

4. Gabriel Loire dans son courrier au maire de Favières indique 40. Nous avons relevé ce chiffre de 28 dans la liste des réalisations de Loire dans les Vosges, Ibidem note 1. Par 40, il faut comprendre avec les réalisations en cours.

5. Cette présentation s'appuie sur la consultation du dossier de l'église de Favières conservé dans les archives Loire à Chartres. Je remercie les ateliers Loire de m'avoir permis de le consulter.

6 Carnets de guerre de Ferdinand GILLETTE, année 1940. « *Jeudi 20 juin – Favières, Saulxerotte. Arrivée à Favières 3h ½, départ 17h. Arrivée voie ferrée à 2 km de Saulxerotte. Départ du bois à 21h. Nous passons par (en blanc) et arrivons à Favières au petit jour. Ma compagnie qui d'abord est de réserve s'établit dans un verger près*

Lorsqu'il écrit le 28 août 1951 au maire de Favières, René Aubry, pour lui proposer ses services, Gabriel Loire lui dit qu'il lui écrit de la part de sa cousine, Mlle Talmard qui s'occupe de sa comptabilité à Chartres et qu'elle lui avait signalé que les vitraux de Favières devaient être refaits. « *Je vous serais reconnaissant de me dire si cette commande est déjà passée à un autre maître-verrier ? Dans le cas où aucun engagement n'aurait été pris, je suis à votre disposition pour vous étudier un projet de restauration ou de réfection à neuf. J'ai exécuté de nombreux travaux dans les Vosges, plus de quarante églises, en particulier Cheniménil, Docelles et j'aimerais beaucoup commencer à travailler en Meurthe-et-Moselle.* »

Gabriel Loire a plusieurs concurrents en Meurthe-et-Moselle en 1952. Il s'agit des ateliers :

- Benoît frères, actif de 1936 à 1970. Atelier à Nancy. L'atelier a à son actif de nombreuses réalisations en M&M : Clémery, Conflans-en-Jarnissy, Essey-les-Nancy, Hatrize, Haucourt-Moulaine, Lunéville, Mexy, Rehon, Sérouville, Thiercelet, Trieux <sup>8</sup>.

- Gross Georges, actif de 1948 à 1960. Atelier à Nancy. Réalisations : Ancerville, Auboué, Audun-le-Roman, Beuvillers, Briey, Herbéviller, Hussigny-Godbrange, Mont-Bonvillers, Saint-Jean-lès-Longuyon, Villers-la-Montagne, Vilette.

- Janin Georges, actif de 1909 à 1955. Atelier à Nancy, réalisations à Avril, Dombasle-sur-Meurthe, Gondrecourt-Aix, Herserange, Laix, Lunéville, Mars-la-Tour, Moineville, Nancy, Norroy-le-Sec.

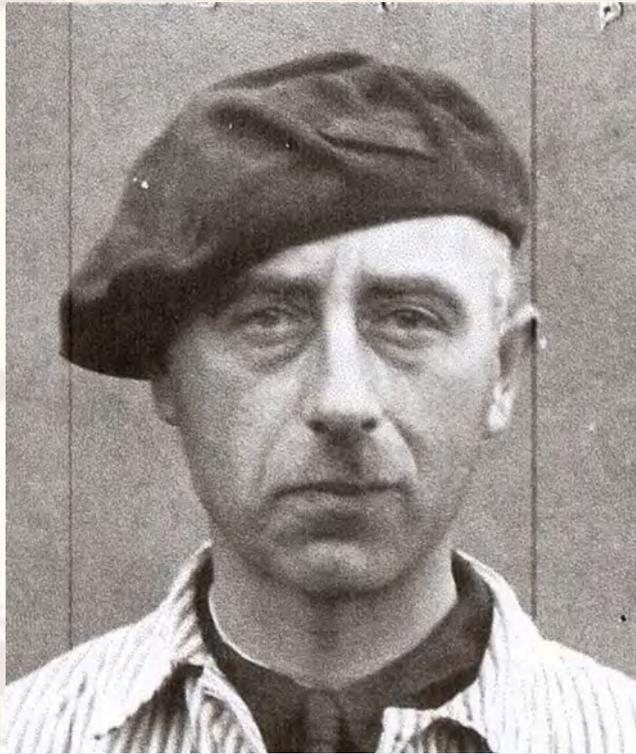
Gabriel Loire qui n'était pas encore agréé par le Ministère de la Reconstruction pour le département de Meurthe-et-Moselle, en obtenant ce premier marché, allait pouvoir par la suite proposer ses services à d'autres paroisses.

Répondant à son courrier, le 2 septembre 1951, René Aubry, maire de Favières lui faisait savoir qu'il transmettait le courrier à l'abbé Jeanson, curé de la paroisse de Favières, chargé de se mettre en rapport avec

*de l'église qui déjà a été endommagée par les bombardements.» :* <http://www.chtimiste.com/carnets/Gillette/Gillette%201940.htm>.

7 Dossier de pré-inventaire conservé dans les services de l'inventaire général de Lorraine à Nancy. Il a été réalisé de 1976 à 1982 par Michel Mazeran à titre bénévole. « *20 juin 1853. Devis de l'architecte Mougeot pour la fourniture et la pose de deux verrières en verre peint. Fenêtres du chœur, St Antoine du Désert, St Sulpice Évêque. 1er octobre 1853, Metz. Traité entre Mr Maréchal et Guignon, Livraison avril 1854.* »

8 Source inventaire général du patrimoine. Cette liste n'est pas exhaustive et ne concerne que les vitraux ayant fait l'objet d'une notice. <http://www.inventaire.culture.gouv.fr/>



**René Aubry, alors prisonnier en 1940/45**



**L'abbé Jeanson au soir de sa vie**

les fabricants de vitraux<sup>9</sup>. L'ayant rencontré peu après, ce dernier lui indiquait, le 27 novembre 51, qu'il souhaitait dans le chœur deux vitraux représentant la Nativité et la Crucifixion et dans la nef, 10 verrières, les deux premières portant sur fond de mosaïque en médaillon saint Sulpice et saint Antoine et ceci en utilisant uniquement la subvention du M.R.U. qui s'élevait, à cette date, à 904 050 fr<sup>10</sup>. L'abbé Jeanson ajoutait : « *Je sacrifie les 2 vitraux du portail de manière à reporter sur les autres l'indemnité versée.* » Le 3 décembre 51, Gabriel Loire lui répondait : « *Je puis vous dire que je suis en mesure d'assurer la réfection des vitraux de votre église en utilisant uniquement la subvention M.R.U., en conservant le programme que vous me donnez et suivant les catégories des vitraux que vous m'indiquez.* »

Le 19 décembre 1951, le maire de Favières qui prenait en charge la partie administrative du dossier<sup>11</sup> répondait à Loire qu'il était en présence de deux devis

et que, pour trancher, une commission municipale allait « *voir votre travail et celui de votre collègue. Je vous tiendrai au courant des résultats de cette démarche. D'autre part, je tiens à vous informer que j'ai appris que l'indemnité du M.R.U. était de 1 054 000 fr alors que vous la comptiez à 1 250 000 fr environ. J'écris, par ce même courrier, au M.R.U. pour avoir confirmation exacte de cette indemnité. En outre, j'ose me permettre de venir vous demander, s'il ne vous serait pas possible, d'abaisser la somme de 400 000 fr (complément de la 1<sup>ère</sup> solution) tout en restant avec la dalle de verre de 27 mm et en me spécifiant le taux de l'indemnité M.R.U. que vous pensez être la bonne.* »

Ce courrier nous apprend que Gabriel Loire avait proposé deux projets : des vitraux en dalle de verre avec un complément de 400 000 fr et, peut-être des vitraux traditionnels sertis en plomb<sup>12</sup>.

9 L'abbé René Jeanson, né à Viterne en 1920 a été ordonné prêtre à Nancy le 21 décembre 1946. Vicaire à Frouard, il est nommé curé de Favières en 1949 puis de Val-et-Chatillon en 1958. En 1965 il devient curé doyen de Gerbevillers jusqu'à sa retraite en 1998. Fidèle à cette paroisse, il y demeurera 42 ans avant de rejoindre en septembre 2007 la maison de retraite des prêtres de Villers-lès-Nancy où il décède 2 mois plus tard le jour de la Toussaint. Après ses obsèques à Gerbeviller, Il sera inhumé à Viterne. Nous devons ces renseignements à Madame Hélène Gravier de Haudonville qui nous

a transmis sa photographie ainsi que l'article de ER du 03-11-07.

10 L'indemnité était majorée régulièrement en fonction de l'inflation.

11 De nombreuses communes choisiront de déléguer à une « *coopérative de reconstruction mobilière et immobilière des édifices religieux* » la perception de l'indemnité des dommages de guerre et la réalisation des travaux.

12 Les archives paroissiales ou communales pourraient peut-être permettre d'éclairer ce point.

Le 21 décembre, Gabriel Loire lui répondait : « *Tout ce que je puis faire, pour répondre à votre désir, serait de traiter à forfait pour la somme de 1 257 180 fr, plus 400 000 fr soit : 1 657 180 fr. La différence entre le montant des indemnités du M.R.U. et le devis total resterait seule à la charge de la commune, si comme je le pense, les coefficients de l'année prochaine sont plus élevés, la part de la commune se trouvera, de ce fait, diminuée de 100 ou 200 000 fr. Autre solution : traiter sur la base des indemnités du M.R.U. chiffre variable et traiter avec la commune pour une somme inférieure à 400 000 fr ; pour cela, il faudrait que vous fassiez vérifier le devis que je vous remets sous ce pli par le M.R.U., pour que je sache exactement ce qui est retenu par lui et les coefficients en vigueur.*

*Vous le voyez, monsieur le Maire, de toutes façons, je suis disposé à faire quelque chose en votre faveur pour pouvoir réaliser dans votre église un bel ensemble en verre taillé. Il est entendu que dans les deux solutions, je vous exécute le programme prévu, à savoir : deux scènes dans le chœur, deux personnages dans les deux premiers vitraux et une mosaïque dans les autres vitraux de la nef. Je vous conseille d'aller voir les vitraux sertis de plomb des églises de Docelles et de Cheniménil. Bien entendu, je vous soumettrai, pour accord, toutes les maquettes en couleur, comme celles que je vous ai montrées pour l'église de la Bresse... »<sup>13</sup>*

Dans un autre courrier du 28 décembre 1951, Loire ajoutait : « *Comme je vous l'ai dit par téléphone, je considère cette affaire comme une publicité pour moi en Meurthe-et-Moselle et suis prêt à faire le nécessaire pour m'entendre avec vous au sujet des prix.* »

Le 5 janvier 1952, René Aubry informait Gabriel Loire que la commission était allée visiter les églises de Dogneville, Cheniménil et Docelles et que les dalles de verre de Dogneville avaient fait très bonne impression et que la dalle de verre avait été retenue. Et il ajoutait, « *à titre confidentiel, je vous informe que votre concurrent nous fait des prix surprenants pour enlever l'affaire. En résumé, faites-vous agréer au plus vite et fixez nous rendez-vous aussitôt.* »

Le 19 janvier, Loire informait le maire qu'il venait d'être agréé sous le n°1130, pour exécution de vitraux dans le département de Meurthe-et-Moselle. Le 28 février 1952, il se rendait à Favières pour présenter au conseil municipal le projet des vitraux et le 20 mars

suisant, le traité de gré à gré était conclu pour la somme de 1 242 719 fr représentant la part du M.R.U. et 400 000 fr représentant la part de la commune de Favières.

Dans un courrier adressé à Loire, daté du 26 avril, l'abbé Jeanson, qui avait examiné les maquettes, se montrait enchanté mais faisait remarquer « *qu'il trouvait les visages de saint Jean et de saint Sulpice un peu trop forcés. Celui de saint Jean trop amer et l'autre un peu austère.* » Il craignait également que les bordures ne soient un peu chargées et qu'elles n'écrasent le motif central. Pour le rassurer, Loire lui répondait le 30 avril : « *Je prends note de vos suggestions : le dessin des figures, évidemment, sera plus poussé à l'exécution. En ce qui concerne les bordures, j'ai diminué un peu l'échelle des morceaux afin que cette bordure n'écrase pas le sujet. Je suis en train de travailler aux dessins grandeur d'exécution afin que tout soit prêt en temps voulu.* »

Le 12 juin 1952, Loire informait le maire que le prix des armatures qui devaient soutenir les vitraux, s'élevait 156 614 frs. Début juillet, tous les vitraux étaient livrés et début septembre posés. Pour un coût total de 1 799 333 frs.

#### EN CONCLUSION

Ce premier chantier en Meurthe-et-Moselle allait permettre à Gabriel Loire de travailler dans d'autres églises du département : Armancourt, Baccarat, Domjevin, Eply, Hablainville, Létricourt, Manoncourt-sur-Seille, Mignéville, Raucourt, Thiébaumont, Verdental.

À ces réalisations, il faut ajouter les chemins de croix de Amenoncourt, Baccarat, Bénaménil, Dombasle-sur-Meurthe, Godbrange, Chiers, Neufmaisons, Pierrepont, Raucourt.

Si les vitraux de Favières ne sont qu'une des 376 réalisations de Gabriel Loire en France, Favières peut se flatter d'être la première réalisation de Gabriel Loire dans le département de Meurthe-et-Moselle et de posséder des vitraux réalisés par un maître verrier dont la notoriété dépassera largement le cadre de l'hexagone.

Gérard DUPRÉ,  
enfant de Favières de 1955 à 196

13 Les vitraux en plomb de Docelles et Cheniménil, les vitraux en dalles de verre de la Bresse sont des œuvres majeures de Loire dans les Vosges.

14 Beaucoup de communes feront réaliser ces armatures par

des artisans locaux. Les armatures de Favières seront faites par l'entreprise de serrurerie André Billard de Chartres.

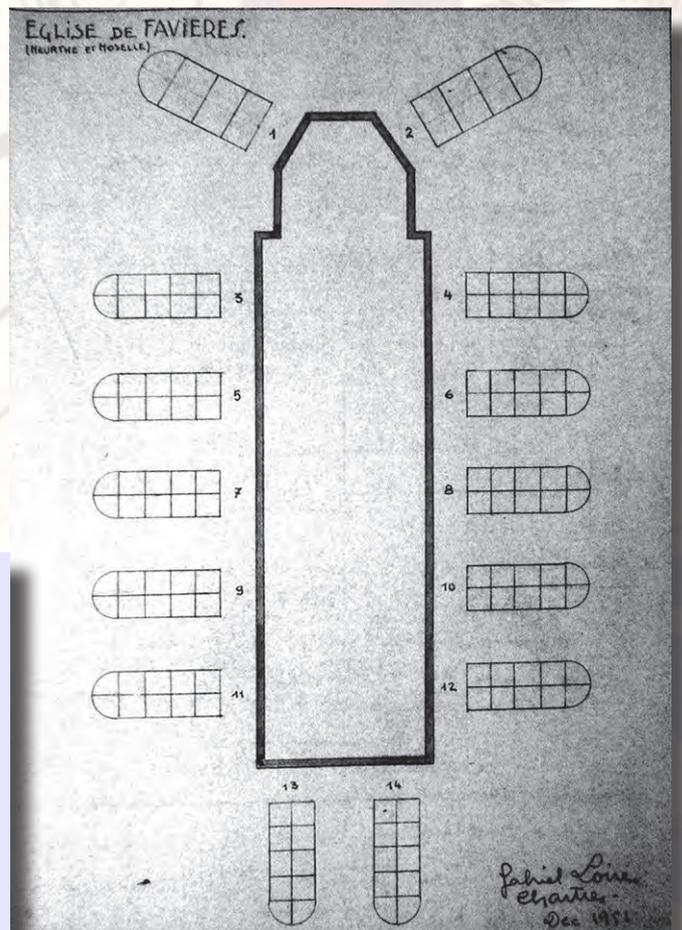
15 Pour en savoir plus sur les réalisations de l'atelier Loire voir : <http://www.ateliers-loire.fr>



La Crucifixion



Saint Sulpice, détail



Plan de l'église de Favières  
signé Gabriel Loire, daté de déc. 1951.

1 : Nativité.

2 : Crucifixion.

3 : Saint Antoine du Désert.

4 : Saint Sulpice.

5 à 12 : Mosaïques.

13 et 14 : vitraux simples